

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU JEUDI 9 NOVEMBRE 2023**

**OBJET :** DÉLÉGATION DE POUVOIRS

**RAPPORTEUR :** Thierry DUPUIS, Président

Conformément aux l'articles L. 5211-10 ; L. 5211-5-1 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales, et en vertu de la délégation de compétence conférée par le Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2022, il est rendu compte des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire :

N°	Date	Objet	Commentaire
D-2023-19	21/09/2023	Convention de partenariat pour une expérimentation sur la logistique alimentaire locale	Partenariat du 1 <sup>er</sup> septembre 2023 au 31 décembre 2025. Montant de participation de la CCRAPC 2 001€.
D-2023-20	21/09/2023	Convention de partenariat pour l'organisation d'un concours culinaire	Accord de coopération du 1 <sup>er</sup> mai 2023 au 30 juin 2024. Montant de participation de la CCRAPC 159,10€.
D-2023-21	12/10/2023	Convention avec les usagers de la ZAC Ecosphère - assainissement	Pour définir les modalités administratives, techniques, financières et juridique pour le raccordement des eaux usées. Redevance délibérée le 21/09/2023 par le Conseil